

Avec pour souci d'améliorer l'accessibilité des populations aux soins de qualité à moindre coût, ces structures tardent à être connues chez nous.

Encouragé par le gouvernement camerounais qui a inscrit dans la Stratégie Sectorielle de Santé élaborée en 2001 et révisée en 2009, l'option de promouvoir et développer les Mutuelles de santé (MS) au sein des communautés, comme une alternative pour « *favoriser l'accessibilité financière des populations aux soins de santé* », de nombreuses Mutuelles ont vu le jour sur l'étendue du territoire national, à l'initiative d'un certain nombre de promoteurs.

« *Le paiement direct des soins par les usagers bute sur l'incapacité des individus à disposer des sommes suffisantes pour se faire soigner lorsqu'ils tombent malades. A ce jour encore, près de 40,2 % de la population Camerounaise est pauvre, ce qui fait que la plupart sont incapables d'affronter les dépenses coûteuses telles que les hospitalisations* », commente un promoteur d'une MS. Face à ces situations alarmantes, le gouvernement pour y remédier, s'est fixé comme objectif de couvrir 40 % de la population par des MS et créer au moins une mutuelle par district de santé d'ici 2015. Des objectifs tout à fait réalistes, selon certains observateurs, puisque de nombreuses communautés s'organisent de plus en plus en vue de garantir l'accès aux soins des populations.

Problème de communication

Depuis 2006, date à laquelle a été élaborée et adoptée la stratégie de promotion et de développement des MS, plus de 200 micros assurances de santé ont été créées pour environ 200 000 adhérents sur le plan national. S'il est vrai que les observateurs avertis s'accordent à reconnaître que la MS se présente aujourd'hui comme le moyen le plus à même d'assurer et de prévenir la santé des populations, il faut relever que la plupart des MS connaissent jusqu'ici un déficit de communication et une modicité des ressources financières. «

Ce qui conduit généralement à un faible engouement des populations à adhérer, un taux de recouvrement faible des cotisations, la faible diversité des produits offerts par les mutuelles, la faible qualité des services offerts par les formations sanitaires (FS) et enfin à la dégradation des relations entre les mutuelles et les prestataires de soins»

», explique Judith Kamwa, responsable d'une MS.

Cotisations des membres

Une MS, proprement dite est « *un groupe de personnes s'organisant pour faire face, au moyen de leurs seules cotisations aux conséquences d'un risque social les menaçant* », continue la responsable. Elle émane donc d'une volonté des personnes de se regrouper entre elles et promeut les valeurs comme la non-lucrativité, la solidarité, le volontariat, la démocratie, l'indépendance et la transparence. Entre autres missions offertes par la MS, nous avons la micro assurance maladie des membres, la promotion de la santé, le secours en cas de décès et la défense des intérêts sanitaires des membres. Les produits offerts varient d'une MS à une autre et donnent généralement la possibilité de se soigner dans une grande variété de centres de santé intégrés, hôpitaux confessionnels et étatiques. En réalité, le paiement de la contribution annuelle donne droit à une prise en charge de 75 % des dépenses de santé pour un montant d'environ 300 000 Fcfa. Ceci généralement pour des soins de santé primaires. Peuvent adhérer à la mutuelle, les familles, les groupes socioculturels (associations, chorales, etc.), les groupes socio-économiques (tontines, GIC, GIE, etc.) et les groupes socio-professionnels (écoles, entreprises, personnels de santé, etc.)

MUCOSACAM

Initiative de l'Ong ASSOAL et de la Mutuelle Solidaire de Santé, d'Épargne et de Développement (MUSSED), en partenariat avec le Réseau Urbain des habitants de Yaoundé, la Mutuelle Communautaire de Santé du Cameroun (MUCOSACAM) prend son envol en janvier 2006. C'est ainsi qu'avec l'appui technique du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Cameroun, dans le cadre de la nouvelle orientation nationale de mutualisation du risque maladie, l'on a développé un Système Urbain pour le Partage du Risque Maladie qui a produit quelques résultats satisfaisants dans la ville de Yaoundé. Elle a été la structure d'appui de la Mutuelle Communautaire de Santé de Yaoundé (MUCOSANY) qui est devenue par extension en 2010 MUCOSACAM et permis depuis 2006, la mutualisation du risque maladie pour plus de 5000 personnes.